

427. Cabestan à deux cloches. (Voir n° 86).
— 1266 I. a.

428. Cabestan à linguets en fer. (Voir n° 86).
— 851 I. a.

429. Cabestan à pédales pour faire monter les
tours de cordage sur la cloche. (Voir
n° 86). — 849 I. a.

430. Cabestan à galet pour faire monter les tours
de cordage sur la cloche. (Voir n° 86).
— 848 I. a.

431. Ancre à quatre branches ou grappin. — 26
I. Lp.

Une ancre est un crochet de fer forgé à deux, trois ou quatre becs, que l'on jette au fond de la mer pour qu'il s'y cramponne et arrête ainsi le bâtiment auquel il est lié par un câble ou une chaîne. Les ancres à trois ou quatre becs, plus petites que celles qui n'en ont que deux, sont spécialement appelées *grappins*. Les ancres ou *fers* des anciennes galères étaient des grappins à quatre becs. On s'en sert encore de nos jours pour les embarcations. (M.-F.)

La forme d'ancre à quatre bras, ou grappin, est la plus ancienne, c'est sans aucun doute celle des premiers âges de l'humanité, comme il est démontré par des dessins ou autres documents et aussi par ce fait que c'est seulement ce type qu'on rencontre chez les peuplades sauvages.

432. Ancre ordinaire à jas fixe. — 188 I. a.

L'ancre ordinaire se compose d'une forte pièce de fer forgé, la *verge*, dont l'extrémité supérieure est percée d'un œil dans lequel est passé un anneau ou *organeau* (on dit aussi la *cigale*) pour tenir la chaîne ou le câble, et dont l'extrémité inférieure se bi-